

## Co-financement externes

### Votre projet peut être co-financé

**Parce que l'optimisation de vos investissements formation est notre priorité... Parce que la recherche de subventions financières nécessite un véritable savoir-faire...**

Les conseillers Opcalia sont en mesure de vous accompagner à chaque étape de la démarche : identifier le ou les financeurs potentiels, élaborer votre demande, déposer votre projet, constituer votre dossier.

Nous facilitons l'accès de ses entreprises adhérentes aux aides financières publiques (européennes, nationales ou régionales) afin de soutenir leur effort de formation. Qu'elles émanent du Fonds social européen (FSE), de l'Etat ou des Conseils régionaux, ces différentes aides sont généralement cumulables entre elles et elles viennent en complément des financements Opcalia.

### Quels projets peuvent être financés

Ces financements peuvent être obtenus pour soutenir des projets aussi divers que :

- ✔ Financer un plan de formation stratégique
- ✔ Professionnaliser des salariés fragilisés
- ✔ Mettre en place une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- ✔ Faciliter l'accès à la formation des salariés des TPE/PME
- ✔ Maintenir des seniors dans l'emploi
- ✔ Développer les qualifications grâce à la Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ✔ Expérimenter des démarches emploi-formation innovantes à l'échelle d'un territoire
- ✔ Promouvoir la diversité...

### Cofinancements du Fonds Social Européen

*Opcalia mobilise des financements du Fonds Social Européen (FSE) afin d'aider les entreprises et les salariés dans la réalisation de leurs projets de formation.*

#### **POUR QUOI ?**

Le FSE cofinance les projets visant à sécuriser les parcours professionnels, adapter les salariés à leur environnement professionnel et favoriser les évolutions de carrière.

#### **POUR QUI ?**

Ces fonds financent des actions de formation en faveur des salariés des TPE-PME sans distinction d'activité. La priorité est donnée à certains publics dont l'accès à la formation est généralement restreint, notamment les femmes, les premiers niveaux de qualification, les seniors. L'équité d'accès à la formation professionnelle est une priorité commune du FSE et d'Opcalia.

#### **POUR QUELS TYPES D' ACTIONS ?**

Le FSE s'engage pour toutes les actions susceptibles d'adapter les compétences des salariés aux mutations économiques et aux évolutions technologiques : nouvelles technologies, langues, techniques commerciales, gestion et organisation, remise à niveau des connaissances et des compétences de base, ressources humaines, management...Des démarches VAE et de transmission ou reprise d'entreprise sont possibles.

### Accompagnement Opcalia

Opcalia est partenaire des entreprises dans la mise en place de leurs projets de formation via notamment la mobilisation de cofinancements du FSE.

Nos équipes interviennent de l'amont à l'aval des projets afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches et de faciliter la gestion administrative des dossiers :

- ✔ Identification des besoins de l'entreprise en termes de formation et d'emploi ;
- ✔ Elaboration du plan de formation ;
- ✔ Recherche d'organismes de formation ;
- ✔ Montage simplifié et rapide du dossier de cofinancement (formalités administratives, convention) ;
- ✔ Suivi administratif et financier (obligations de comptabilité et de traçabilité des dépenses et recettes, bilan intermédiaire, bilan final, contrôle).

---

## Les co-financements privés

Opcalia mobilise également des aides auprès de financeurs privés, parmi lesquels :

- ✔ Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), qui concourt à la qualification ou la requalification des publics fragilisés (salariés et demandeurs d'emploi)
- ✔ L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), qui est l'opérateur central et de référence de la politique de l'emploi des personnes handicapées en France.